



Bonne Année 2020



Chers fondateurs, Chers amis de Villemont,

Ainsi vont les choses. Pas toujours comme on les attend. Les vicissitudes du chantier de restauration de la grange Sud-Est sont à découvrir dans cette lettre. Mais passé l'abattement d'un instant, l'espoir est très vite réapparu. D'autant que nous allons pouvoir conserver les travaux de maçonneries fait en parallèle (arases entre sablières, lucarnes ...)

Dans le parc, les travaux vont bon train :

- 1 - réalisation des fondations du second mur, à l'Ouest, destiné à faire la transition entre l'esplanade Nord du château et le parc,
- 2 - reconstruction du canal enterré dans lequel coule la Toulaine, le ruisseau qui traverse Villemont,
- 3 – poursuite des aménagements du parc avec les affres, cette année, de la sécheresse qui a malmené plusieurs arbres.

Rien de très spectaculaire, donc, ces derniers mois. Mais on progresse.



Le chantier de la grange Sud-Est est arrêté depuis le mois de juillet 2019 ...

CHARPENTE/TOITURE de la GRANGE SUD-EST



Villemont qui pleure

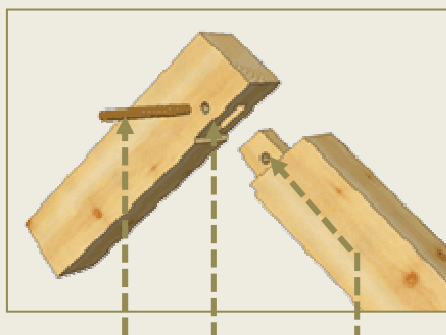
Au printemps dernier, nous étions enthousiastes du début des travaux de charpente. L'esthétique était préservée.

Mais, assez vite, nous avons découvert que l'entreprise en charge de ce lot ne respectait pas forcément les modes constructifs traditionnels. Les assemblages étaient sans tenons ni mortaises, simplement vissés. Et les chevilles visibles étaient factices ... !

Sur injonction de Monsieur Michel TRUBERT, Architecte en Chef des Monuments Historiques, l'entreprise a repris ce qui a été vu alors : les jambes de force en renfort des chevrons (reprise par insertion de tenons dit « prisonniers » : photos ci-dessous à gauche après le croquis).

Puis on s'est aperçu que la plupart des chevrons neufs avaient également été posés sans assemblage de tenons et mortaises. Le même défaut généralisé affectait les contrefiches, les aisseliers (pièces de bois en oblique venant en renfort). Nous avons aussi constaté que des abouts d'entrails (poutres traversantes), avaient été conservés pourris (infiltrations) et réutilisés tels quels. Pire, ils avaient reçu des arbalétriers, créant une faiblesse mécanique dangereuse..

Exemple d'assemblage conforme par encastrement d'un tenon dans une mortaise avec cheville



ci-dessus : assemblage chevillé mortaise tenon

ci-dessous : substitution du tenon par un « prisonnier »



Dangerosité des fermes (entrail/arbalétrier)



Arbalétrier neuf posé sur une entrail sans aucune résistance mécanique

about d'entrail : traces de bois pourri derrière la maçonnerie aussi très dégradée

Nous avons donc dû résilier le marché sans préavis pour « tromperie grave sur la qualité de l'exécution des travaux » (article 22 de la norme NFP 03-001 régissant les marchés privés).

Les opérations de sortie de cette entreprise sont en cours. Il s'agissait pourtant d'une entreprise connue, choisie au moment où son animateur de toujours a pris sa retraite et cédé à des repreneurs qui manifestement n'ont pas la même vision du patrimoine.



Villemont qui rit

Un nouveau départ a été donné. Nous avons pris l'attache d'un autre charpentier : la société Maurice NAILLER, bien connue en Auvergne (sœur de la Société Louis GENESTE en maçonnerie) dont la réputation n'est plus à faire. Cette

entreprise avait été consultée initialement, mais n'avait pu s'aligner aux conditions de la première dont on comprend maintenant pourquoi elle se trouvait être assez largement moins disante. En principe, les travaux devraient reprendre en février/mars. Ouf.

Lucarnes de

grange

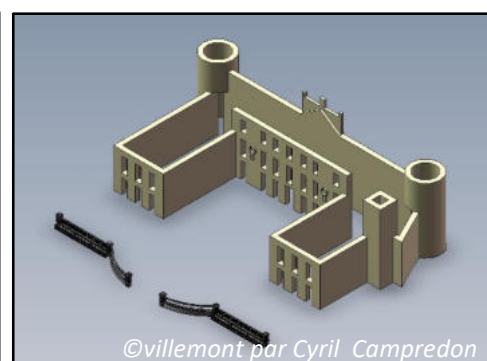
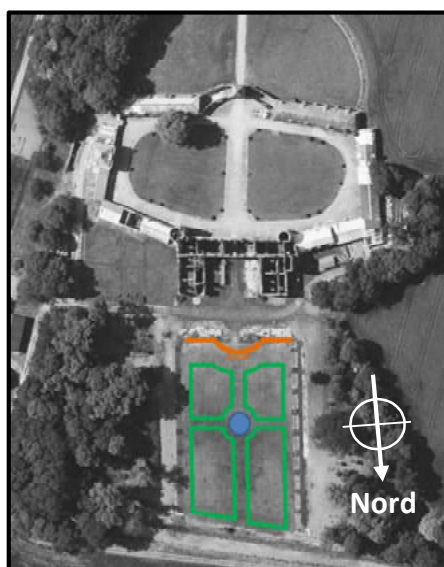
Malgré nos déboires avec le charpentier, nous avons pu poursuivre la restauration des lucarnes. Sur un mode que nous maîtrisons bien maintenant. Puisque déjà mis en œuvre à l'occasion de la restauration du bâtiment contigu au pigeonnier Est (voir lettres n° 20 de juin et n° 21 de septembre 2015)



MURS DE L'ESPLANADE

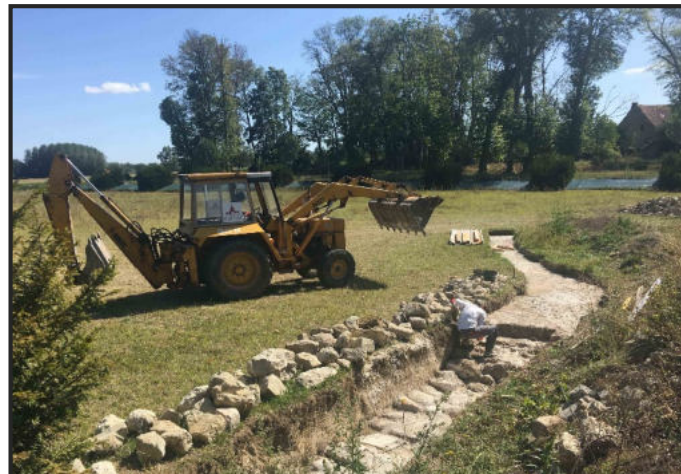
La plateforme au Nord du Château, future esplanade, marque la transition entre les bâtiments et le parc.

Pour assurer la liaison entre ces deux espaces, alors que la partie centrale du parc est en contrebas d'environ 1m depuis la création du «boulingrin», (de l'anglais bowling-green : lettre n°3 de décembre 2010) il a été envisagé de réaliser un mur de soutènement, dont la forme centrale sera en hémicycle.



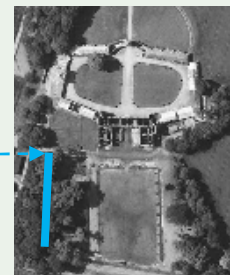
Hémicycle qui rappelle le dessin identique de celui qui englobe le pavillon d'entrée. Les deux illustrations ci-contre et ci-dessus donnent une idée du projet.

Nous avons réalisé la première partie des fondations, à l'Est, en mai 2018 (lettre n°28). Voici maintenant un aperçu de la seconde partie, à l'Ouest. Plus tard nous construirons les murs et sans doute des bassins étroits au droit des parties rectilignes élevées dans la largeur des deux ailes. A suivre.



COUVERTURE DE LA TOULAINE

Dans les années 1960, alors que Villemont était à l'abandon, la Toulaine qui coulait dans un canal enterré, subissait des débordements fréquents en raison de l'obstruction par divers bois morts et résidus végétaux. La solution de l'époque, radicale, a consisté à détruire l'ouvrage maçonné de murs et voutes à la pelle mécanique pour laisser couler la rivière à ciel ouvert.



Aujourd'hui il s'agit de rendre à la Toulaine son parcours souterrain. On remonte des murs en pierres. Ensuite le couvercle sera posé à l'aide de plaques de bétons coulées aux dimensions. Pour terminer le tout sera recouvert de terre végétale.



Début 2018 (lettre n°27) nous avons restauré une des deux portes des anciennes cuisines donnant au Nord. En ce moment, nous restaurons la seconde.

Ce qui nécessite au préalable de reprendre en profondeur la maçonnerie des murs pour stabiliser l'ensemble, avant les jambages et le linteau. On voit (ci-contre et ci-dessous) l'état de dégradation de certains endroits.

L'ouverture à l'angle créée en briques, au XIXème, est obturée. (en bas à droite)

PORTE DES CUISINES



porte restaurée en 2018



Reconstruction du parement extérieur en pierre et pose d'un jambage neuf

ABATTAGE A PROXIMITE DE LA TOULAINE ... !

La couverture de la Touaine a été précédée par de nombreux abattages d'arbres parasites. Ils avaient poussé et embelli sur les francs bords laissés par l'écroulement des anciens murs de canalisations.

Il faut dire que la proximité de l'eau a favorisé leur développement. Nous ne pouvions pas les conserver au risque de renouveler à terme le processus d'altération du nouveau « canal » ; Bien sûr d'autres seront plantés.



Thierry utilise toujours la même technique, déjà éprouvée des dizaines et des dizaines de fois à Villemont. A la pelle, on creuse autour du pied de l'arbre. Un grand périmètre. Pour détruire toutes les racines en les arrachant. Puis on fait basculer l'arbre en poussant sur le fût, avec la flèche de la pelle. Résultat garanti. Et surtout, on ne conserve pas de souches en terre. On brûle séparément.



Thierry dans ses œuvres après abattage